

Les Infos Municipales

L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr

Facebook Commune de Saint Abraham - Application Panneau Pocket

Instagram communedesaintabraham – Chaîne YouTube Commune de Saint Abraham



	Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi :	9h00-12h30/13h30-17h00
Mardi :	9h00-12h30
Mercredi :	9h00-12h30/13h30-17h30
Jeudi :	fermé
Vendredi :	9h00-12h30/13h30-16h30
Samedi :	fermé



- Mercredi 24 décembre 2025 : fermeture de la médiathèque
- Vendredi 26 décembre 2025 : fermeture de la mairie toute la journée
- Samedi 27 décembre 2025 : fermeture de la médiathèque
- Vendredi 02 janvier 2026 : fermeture de la mairie toute la journée
- Samedi 17 janvier 2026 : Cérémonie des voeux, complexe des Nouettes, 18 h 00
- Mardi 20 janvier 2026 : Balade thermique, départ mairie, 19 h 00, inscription obligatoire

Recensement citoyen

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

JOYEUSES FÊTES !

*Chères Abramaises et Abramais,
La période de Noël est idéale pour faire une pause et se tourner vers l'essentiel à savoir la famille et les amis. Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de Noël, qu'elles soient pour chacune et chacun un temps de partage, de simplicité et de réconfort.*

Prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent. Joyeux Noël et à l'année prochaine !

Gaëlle STRICOT
BERTHEVAS,
maire.



VOEUX 2026

MEILLEURS VOEUX 2026

GAËLLE STRICOT BERTHEVAS, MAIRE
LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LE PERSONNEL COMMUNAL,
VOUS OFFRENT TOUS LEURS VŒUX DE BONHEUR,
DE RÉUSSITE ET DE SANTÉ



ET VOUS INVITENT LE SAMEDI 17 JANVIER
À 18H00 À LA SALLE DES NOUETTES POUR
LA CÉRÉMONIE DES VOEUX 2026



ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS

Le vendredi 21 novembre 2025, la mairie a accueilli les élèves de l'école Notre Dame de Lourdes pour un après-midi plein d'activités. Au programme : peintures de Noël sur les vitres de la mairie, fabrication de décors en papier avec des membres du groupement d'animation paroissiale (GAP) destinés à décorer la crèche de l'église et moment de lecture à la bibliothèque avec les institutrices. Une matinée ludique et remplie d'échanges. Merci aux enfants, enseignants, accompagnants et au GAP pour ce moment intergénérationnel d'avant fêtes !



TRAVAUX SUR L'ÉGLISE



En 2023, le conseil municipal avait pris connaissance de l'étude patrimoniale de l'église menée par l'architecte Devernay et avait fait le choix de phaser les travaux à entreprendre (estimés à 260 000€ HT) en trois phases. Lors de la séance de conseil municipal du 1er octobre 2025, les élus ont attribué les marchés pour la première phase comprenant **des travaux localisés de charpente et de couverture** aux endroits où des prises d'eau ont été détectées. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Brierio de Mauron (36 384€ HT pour le lot couverture et 39 400 € HT pour le lot charpente). **L'électricité de l'église sera entièrement rénovée** par l'entreprise DELESTRE (16 081 € HT). En 2024, les élus avaient décidé de reporter les travaux notre dossier n'ayant pu bénéficier de subventions. Le projet ayant été présenté à nouveau en début d'année 2025 il a obtenu **80% d'aides publiques** (Etat et Département). Les travaux débuteront début janvier 2026. **Pendant toute la période du chantier des restrictions de stationnement autour de l'église seront prises.** Nous communiquerons directement avec les riverains concernés ainsi que sur Panneau Pocket dès que les dates seront connues.

NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE

Le nouveau système de collecte est entièrement déployé sur l'ensemble des communes. Les premières estimations basées sur les huit premiers mois de l'année 2025 annoncent **une réduction de 38% des ordures ménagères résiduelles** (OMR) par rapport à 2024. Avec encore plus de sensibilisation aux bons gestes de tri nous pourrions encore améliorer ces chiffres et ainsi réduire les pénalités financières dues aux erreurs de tri. En effet, une analyse des contenus des OMR démontre que 50% des déchets déposés n'auraient pas dû s'y trouver. C'est un enjeu crucial pour contenir l'augmentation constante des coûts de gestion des déchets. Les dysfonctionnements persistants sur les lecteurs de cartes des points d'apport volontaire ont conduit les services de l'OBC à rompre le marché avec l'entreprise attributaire qui devra malgré tout assumer financièrement **le changement prochain de l'ensemble des boîters d'ici le printemps prochain.** D'ici là, l'accès sera libre. Lorsque les tambours sont bloqués, faites le savoir en mairie mais **NE LAISSEZ PAS VOS SACS AUX PIEDS OU AU DESSUS DES CONTENAIRES,** déposez vos sacs à un autre endroit. Merci de votre compréhension.



BALADE THERMIQUE

A l'initiative de la Maison de l'Habitat et de l'énergie de l'Oust à Brocéliande communauté, et en collaboration avec la mairie, **une balade thermique sera organisée à Saint-Abraham, le mardi 20 janvier 2026 : départ à 19 h 00, de la mairie.**

avec la rénovation passe par nous rénover mon habitat



Une dizaine de maisons du centre bourg, sélectionnées pour leur intérêt, seront examinées à l'aide d'une caméra thermique. Cette balade thermique a pour but de sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie. En visualisant en image infrarouge les façades extérieures de maisons, les participants pourront se rendre compte en temps réel des défauts d'isolation et d'étanchéité à l'air des logements.

Ce parcours, d'environ 1h00, sera suivi d'un temps d'échanges / conférence à la salle du conseil de la mairie de Saint-Abraham, avec les conseillers afin de mieux comprendre les défauts constatés et les solutions pour y remédier. **Comment y participer ?** Pour participer à cet évènement proposé par la Maison de l'Habitat et de l'Energie, **veuillez-vous inscrire en envoyant un mail avec vos coordonnées (nom-prénom-adresse-téléphone)** à cette adresse : **renovation.habitat@oust-broceliande.bzh** ou en appelant au : **02 30 07 10 34**. Pour de plus amples renseignements, la Maison de l'Habitat et de l'Energie se tient à votre disposition pour vous apporter un appui technique, réglementaire et financier, de manière gratuite, neutre et indépendante pour toutes vos démarches de maîtrise de l'énergie. Vous pouvez la contacter au 02 30 07 10 34 du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 9h00 à 12h00. Un rendez-vous avec un conseiller pourra vous être proposé.

DÉBORDEMENTS D'EAU DE PLUIE



Lors des dernières pluies, un débordement a été constaté sur la commune. Grâce à la vigilance de notre agent technique, présent sur place après l'averse, la cause a pu être rapidement identifiée : des déchets végétaux, principalement des branches d'arbustes et d'hortensias, obstruaient le passage de l'eau dans les fossés et les buses.

Les buses et les réseaux d'évacuation ne sont pas toujours dimensionnés pour laisser passer des branchages ou des déchets volumineux. Lorsqu'ils s'accumulent, ils bloquent l'écoulement de l'eau et augmentent les risques d'inondation, non seulement pour votre propriété, mais aussi pour celles de vos voisins. Pensez à débarrasser ces déchets durs qui tombent dans les fossés.

FACULTATION SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1er janvier 2025 une nouvelle réforme est entrée en vigueur pour notamment financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques portées par l'agence de l'eau. Les communes (ou intercommunalités) sont désormais redevables d'une redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutée sur chaque usager de l'assainissement collectif à savoir, **pour la commune, 0,084€HT du M3 d'eau assaini.** Cette nouvelle redevance apparaîtra donc sur votre facture 2026 (en 2025, c'est la commune qui a pris à sa charge cette redevance pour l'ensemble des usagers).



Par ailleurs, **nous invitons tous les usagers raccordés à l'assainissement collectif à vérifier leur facture d'eau.** En effet, nous nous sommes aperçus que plusieurs foyers raccordés au réseau d'assainissement collectif n'étaient pas assujettis à la redevance. Sur le détail de votre facture, vous devez avoir trois parties : Distribution de l'eau potable, Collecte et traitement des eaux usées et Organismes publics. Suite à une erreur de la SAUR, une vingtaine de foyers ont été "oubliés" et n'ont donc jamais payé cette partie (depuis plusieurs années pour certains). Si c'est une économie pour ces usagers, c'est une perte de ressources pour la commune. Bien entendu la commune renonce à revenir sur les cinq dernières années considérant que ce n'est pas du fait de l'usager. Toutefois un travail d'identification a été mené en lien avec la SAUR et la mise à jour doit être opérationnelle sur la facturation 2025 qui sera reçue en début d'année prochaine. **MERCI D'AVANCE DE VOTRE VERIFICATION**

ACTUALITÉS

RECYCLEZ VOTRE SAPIN DE NOËL !

Les fêtes sont terminées, votre sapin naturel a perdu de sa superbe ? Ne le jetez pas, recyclez-le ! **Déposez-le au garage municipal, rue des écoles au plus tard le 15 janvier 2026**, il sera broyé par un agent de la communauté de communes pour devenir du paillage, utile pour les espaces verts. Attention seuls les sapins naturels sont acceptés (sans décos).

CONGÉS BAR LE CHARLESTON



Nous vous informons que le bar Le Charleston sera **fermé du 22 décembre au 28 décembre 2025**. Joyeux Noël à toutes et tous ! Catherine et Xavier

INAUGURATION DRONE ACT



Vendredi 05 décembre 2025, quelques élus se sont rendus à l'inauguration de la nouvelle unité de fabrication de l'entreprise DRONE ACT, située sur le parc d'activités de Saint-Abraham, **cette entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication de drones sur-mesure pour les professionnels dans le domaine civil et militaire** et est un des leader dans son domaine, pendant l'inauguration, les élus ont pu profiter d'une visite guidée. Félicitations à l'équipe de DRONE ACT, nous leur souhaitons une belle réussite.

"JE VIS ICI, J'ACHÈTE ICI"

Soutenez vos commerces de proximité pour les fêtes ! À l'approche des fêtes de fin d'année, notre territoire s'illumine et s'anime. C'est l'occasion idéale de redécouvrir les commerçants, artisans et producteurs locaux qui font la richesse de l'Oust à Brocéliande Communauté. En privilégiant les achats de proximité, vous contribuez directement à : dynamiser l'économie locale, soutenir les savoir-faire de nos artisans, préserver un centre-ville vivant et réduire l'impact environnemental de vos achats.



VIE DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FETES

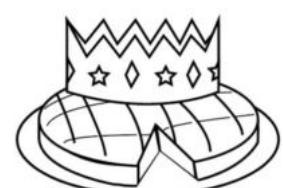
La galette des rois du comité des fêtes de Saint-Abraham aura lieu le **vendredi 30 janvier 2026**.

A 20 heures : assemblée générale suivie de la galette des rois, rendez-vous à la salle au dessus de la mairie, habituels et nouveaux habitants, nous vous accueillons avec plaisir ! Une belle occasion de rencontrer le nouveau bureau et de commencer l'année ensemble.



CLUB DE L'AMITIÉ

La galette des rois du club aura lieu le **mercredi 14 janvier 2026** à la salle de la mairie à partir de 14 h 00, paiement de la cotisation ce jour : 19 €. Nous accueillons toujours de nouveaux membres, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !



VIE DES ÉCOLES

École publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00

<https://ecole-intercommunale-picasso-val-d-oust-st-abraham.ac-rennes.fr>



A L'APPROCHE DE NOËL A L'ECOLE PABLO PICASSO

Au début du mois de décembre, les élèves de chaque classe ont pu découvrir leur calendrier de l'avent avec une petite surprise chaque jour.



Le vendredi 05 décembre 2025 a eu lieu

notre traditionnel marché de Noël qui se tient tous les 2 ans au sein de l'école. Malgré le temps pluvieux, nombreux visiteurs ont pu admirer et acheter les productions des enfants, des parents et grands-parents, ainsi que les confections en tissu des lutines de Noël, pour ensuite se réchauffer autour d'un vin chaud.

Merci à tous les participants et rendez-vous en 2027 !



École Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh ou ecoles.contact@gmail.com

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12H00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com

C'est vers un retour dans le passé que les élèves de l'école ont fait voyager leurs invités, **le samedi 13 décembre** pour l'arbre de Noël, en revisitant les grands temps forts des années 80 et 90. Après un cours d'aérobic type « Gym tonic » et une redécouverte des grands standards du « Hit Machine » de Charly et Lulu, les parents et grands-parents ont pu revivre les émotions intenses de la coupe du monde 98 et de son indémodable « I will survive ». Un peu de nostalgie et beaucoup d'enthousiasme pour cette soirée appréciée de tous.



Les enfants et l'équipe de l'école Notre-Dame de Lourdes vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !!